



Québec, le 18 août 2022

PAR COURRIEL

Table nationale de la Faune

Objet : Demande d'informations au sujet des éléments de la plateforme du PLQ concernant l'industrie des activités de prélèvement de la faune et de la villégiature en forêt.

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 30 mai dernier et je vous en remercie

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de préservation de la faune et de promotion de la villégiature.

En plus de dévoiler notre plateforme électorale le 11 juin dernier que nous vous invitons à consulter au : www.plq.org nous avons mis de l'avant plusieurs propositions qui rejoignent vos préoccupations. En ce qui concerne les questionnements plus précis formulés dans notre lettre, veuillez trouver nos réponses ci-bas.

Politique nationale de la faune

Pour le Parti libéral du Québec, la protection de la faune et de l'environnement revêt un caractère tout particulier. Notre territoire, sa nature, ses étendues, sa faune et sa flore représentent une richesse incroyable dont l'ensemble des québécois sont les fiduciaires.

Nous sommes favorables au principe de l'instauration d'une politique nationale de la faune. Sachant que des consultations et du travail ont été réalisés dans les dernières années, nous souhaiterons bien entendu prendre connaissance du résultat de ces consultations et des travaux, dans une perspective de continuité des efforts déployés.

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4



Dynamisation de la Table nationale de la faune (TNF), des Tables régionales de la faune (TRF's) et des Tables techniques dédiées à la réalisation des plans de gestion

Notre formation politique propose un vaste exercice de décentralisation de l'état québécois afin que les décisions se rapprochent des milieux qu'elles affecteront. Ainsi donc, des organes de coordination avec l'ensemble des acteurs du milieu de la faune, comme la Table nationale de la faune, les tables régionales de la faune et les tables techniques dédiées à la réalisation des plans de gestion sont des forums de grande importance.

Toutefois, ces lieux d'échanges ne doivent pas simplement servir de caution morale, ils doivent se réunir de façon pérenne et prévisible. Ainsi donc, nous comptons dynamiser les échanges de ces tables et nous assurer que leur avis soit au cœur du processus décisionnel.

Formation de la relève aux activités de chasse, de pêche et de piégeage

La formation de la relève aux activités de chasse, de pêche et de piégeage est un aspect important du développement de cette industrie. Bien qu'une partie importante du riche héritage de cette activité économique de villégiature soit transmis d'une génération à l'autre dans le contexte familial, il est nécessaire de mettre en place une formation robuste pour les nouveaux initiés ainsi que pour s'assurer des meilleurs standards en matière de sécurité, de pratiques durables et de miser sur la saine gestion faunique, c'est à dire de prendre soins des ressources afin de garantir la pérennité des activités.

En ce sens, le Parti libéral du Québec appuiera les activités visant la formation de la relève qui sont notamment déjà déployées par les organismes tels que les vôtres. Nous serons aussi naturellement prédisposés à appuyer de nouvelles initiatives en ce sens provenant du milieu.

Accessibilité aux plans d'eau

Vous identifiez une problématique importante au chapitre de l'accessibilité aux plans d'eau. Il est en effet de plus en plus difficile pour les Québécois d'avoir accès à leurs plans d'eau, qui ont une nature collective et qui font la richesse de notre société.

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4



Une approche provinciale est nécessaire afin d'harmoniser les conditions d'accès aux plans et cours d'eau, c'est pourquoi nous nous engageons à développer une stratégie pour un meilleur accès aux plans et cours d'eau, incluant le fleuve Saint-Laurent.

En vertu de notre approche de décentralisation, il est incontournable que cette stratégie soit développée avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment le milieu municipal ainsi que des organisations telles que la vôtre. Une réelle écoute, notamment des usagers et de milieux concernés permettra à cette stratégie d'être applicable, collée à la réalité du terrain et efficace.

Cohabitation

La pandémie de la COVID-19 a mené à une hausse appréciable de l'activité récréotouristique au Québec, nos concitoyens ayant d'une certaine façon redécouvert la richesse de notre territoire. Toutefois, cette hausse d'achalandage soudaine entraîne certaines difficultés de croissance pour cette industrie, difficultés qui doivent se résoudre par une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés afin d'insuffler une cohérence dans l'ensemble des actions qui sont prises en matière d'encadrement. Il est clair pour nous que cette situation doit être prise au sérieux car les activités fauniques sont un aspect important du développement touristique régionale.

En ce qui concerne l'industrie forestière, nous nous engageons à revoir le régime forestier, puisque celui-ci n'a pas produit les effets escomptés. Nous le ferons en collaboration avec les acteurs du milieu, notamment les organismes tels que le vôtre, et un projet de loi sera déposé à cet effet d'ici la fin de 2024. Nous croyons que le partage des usages de la forêt se doit d'être au cœur de cette nouvelle vision, avec une meilleure planification des travaux forestiers et sylvicoles et une concertation plus grande avec l'ensemble des usagers de la forêt, pour le bénéfice de tous.

Quant aux relations avec les Premières Nations, il s'agit en effet d'un enjeu qui mérite une grande attention. L'approche nation à nation a toujours caractérisé les échanges entre le gouvernement du Québec et les Premières Nations et il faut continuer en ce sens. La clef de voûte du maintien de bonnes relations est l'écoute proactive. Trop souvent, le gouvernement actuel a laissé des situations se dégrader avant de s'y intéresser alors qu'une approche plus dynamique aurait permis d'éviter des difficultés. Nous serons à l'écoute des Premières Nations ainsi que des milieux impliqués afin d'agir activement en amont des problématiques, lorsque possible.

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4



Lobbyisme

Le Parti libéral du Québec n'envisage pas de soumettre les OBNL aux exigences de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

Secteur faune du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les constats que vous tirez de l'actuelle organisation du secteur faune du Ministère de la Forêts, de la Faune et des Parcs se doivent d'être étudiés. Nous souhaitons une administration publique plus près de la réalité vécue par les différents milieux et qui propose des solutions adaptées à celle-ci. En ce sens, il est important de se saisir des constats que vous faites afin de réévaluer les processus internes au Ministère, votre point de vue sur cette question est des plus importants et informés.

En terminant, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos propositions seront étudiées avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, messieurs, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4